

Iles Ioniennes échouent, au grand désespoir de Mgr Cadolini qui lui reproche de ne pas soigner sa « carrière ». Ce que Laurent acquitte avec un sourire respectueux et dédaigneux. Tout l'homme est dans ce geste !

Un décret l'ayant nommé membre de la Congrégation de l'Index il se trouve condamné à la tâche de censeur. Mais l'idée de se renfermer dans ces nouveaux devoirs ne lui sourit non plus. La méthode de travail de la censure ne lui dit d'ailleurs rien de bon ; il a des mots durs pour décrire le désordre intellectuel qui règne dans les milieux de cette Congrégation où les racontars les plus absurdes sont admis comme informations sérieuses.

La seule force que Laurent pouvait se ménager pour quitter ces petites besognes reposait tout entière sur l'autorité du pape. Grégoire en effet montrait plus de discernement que ses ministres. La faveur qu'il témoignait était si marquée que Laurent décida, en septembre 1841, de s'adresser directement au Saint-Père pour être fixé sur son avenir. Grégoire, convaincu par les arguments de l'impétrant, l'invite à conférer une dernière fois avec le secrétaire d'Etat et le Préfet de la Propagande. Un délai lui est indiqué à la fin duquel une décision interviendrait. Quelques semaines plus tard, dans une lettre adressée à van Bommel, Laurent lui parle d'ouvertures que Lambruschini et Fransoni lui ont faites. Aucune précision n'a été donnée, mais Laurent croit savoir qu'il s'agit de sa nomination imminente comme vicaire apostolique du Luxembourg où il remplacerait Van der Noot qui avait à ce moment 72 ans, était souffrant et infirme et sollicitait depuis quelque temps la permission de se retirer. Il présume que, cette fois-ci encore comme en d'autres occasions, l'évêque de Liège en a pris l'initiative et l'en remercie en termes chaleureux. Aucune objection donc, de la part de Laurent, à cette nomination qui devenait effective le 1^{er} décembre 1841. Le 5 il en fait part à son frère Joseph : il sait que le roi des Pays-Bas n'a pas fait d'opposition aux propositions de Capacini mais tient absolument à ce que l'affaire ne soit pas ébruitée, aucun des deux gouvernements du roi n'en ayant été informé, ni celui de La Haye ni celui de Luxembourg.

Le 18 décembre Laurent prend le départ, accompagné jusqu'aux portes de la ville par les amis polonais, anglais, français et allemands. Le courrier le mène à travers la Romagne et le grand-duché de Toscane ; il arrive le 23 à Modène où il descend chez les Rédemptoristes pour y passer les jours de fêtes, puis à travers le duché de Parme s'achemine vers Milan. De Milan à Fribourg en Suisse il fait la plus grande partie du chemin en traîneau. Voulant éviter le passage à travers la Prusse il gagne Strasbourg et arrive en Belgique le 13 janvier 1842. Après un bref séjour à Louvain dans la demeure de Joseph, il se rend à La Haye.